

Mexique

L'immigration au Mexique est en forte augmentation depuis une vingtaine d'années. D'après les premières estimations établies pour l'année 2014, le pays comptait 939 900 individus nés à l'étranger, soit un chiffre inférieur à celui de 2013 (991 200), mais correspondant tout de même à près du double des effectifs enregistrés en 2000.

En 2014, 43 500 étrangers ont obtenu un nouveau permis de résidence permanente et 51 300 un nouveau permis temporaire. Ces chiffres étaient les plus élevés de ces dix dernières années, à l'exception du pic historique de 2013 (60 700) qui s'explique principalement par les modifications législatives de 2012 qui ont facilité l'obtention par les résidents temporaires de permis de résidence permanente. La composition des flux permanents a considérablement changé : l'immigration pour des raisons familiales a pris de l'importance, passant de 39.6 % en 2013 à 48.4 % du total des entrées en 2014 ; la part de l'emploi a reculé, passant de 27.2 à 23.7 %, soit sa part la plus faible depuis 2010 ; et la part des entrées pour des raisons humanitaires a légèrement augmenté, passant de 0.4 à 0.8 %. Au cours des cinq dernières années, la composition des flux permanents par nationalité est restée stable, les États-Unis, la Colombie et Cuba étant les principaux pays d'origine des immigrés.

Le travail est resté le principal motif d'immigration temporaire (42 %), mais la famille (24.5 %) gagne de l'importance depuis 2013. La proportion de résidents temporaires à des fins d'études (21 %) est légèrement inférieure à celle de 2013. La part des immigrés temporaires pour des raisons humanitaires a un peu augmenté, atteignant 1.2 % en 2014. Au cours des cinq années qui ont précédé 2014, les quatre premiers pays d'origine des immigrés temporaires étaient les États-Unis, la Colombie, l'Espagne et Cuba. Les arrivées en provenance des États-Unis sont en recul, en partie parce que les citoyens américains ont été plus nombreux à obtenir des titres permanents à leur arrivée. Les entrées de ressortissants indiens ont augmenté, bien qu'elles n'aient représenté que 4 % du total en 2014.

Quelque 15 400 documents ont été octroyés à des travailleurs frontaliers en 2014, soit un chiffre inférieur à celui de 2013 (15 800), principalement en raison du manque de compétitivité du secteur primaire. Parmi ces travailleurs, le plus grand groupe était employé dans l'agriculture et se composait majoritairement de ressortissants du Guatemala et, dans une moindre mesure, du Belize. Les hommes, pour la plupart âgés de 20 à 29 ans, représentaient 84 % du total des entrées.

En 2014, 107 800 étrangers ont été expulsés du Mexique, parmi lesquels 18 200 avaient moins de 18 ans. La plupart de ces mineurs venaient d'Amérique centrale : 44 % du Honduras, 34 % du Guatemala et 21 % du Salvador. En 2014, le nombre de mineurs non accompagnés expulsés par les autorités mexicaines a doublé, pour atteindre 8 300.

Selon les estimations, un peu plus de 12 millions de Mexicains résidaient à l'étranger en 2014, une part correspondant à 10 % de la population totale, dont 11.9 millions aux États-Unis. Le taux de croissance de la population d'origine mexicaine aux États-Unis a largement stagné ces dernières années, une tendance qui s'est poursuivie en 2014.

En 2014, le nombre de demandeurs d'asile ayant obtenu le statut de réfugiés a quasiment doublé pour atteindre 450 personnes, la plupart étant originaires d'Amérique centrale. En octobre de cette même année, la Loi relative aux réfugiés et à la protection complémentaire a été modifiée pour devenir la Loi relative aux réfugiés, à la protection complémentaire et à l'asile politique. Depuis ce changement, l'asile politique est défini séparément du statut de réfugié : il concerne spécifiquement toute personne étrangère persécutée pour des raisons politiques ou des délits politiques dont la vie, la liberté ou la sécurité est en danger. L'ajout de cette catégorie dans la législation mexicaine a élargi la portée de la protection internationale.

En décembre 2014, la Loi générale sur les droits des enfants et des jeunes a été votée. Elle reconnaît l'importance des mesures de protection spéciale pour les jeunes immigrés, qu'ils soient accompagnés ou non. La loi institutionnalise également les foyers pour les mineurs non accompagnés, ainsi que la fonction de conseiller juridique spécialisé dans ce domaine.

En juin 2015, les pouvoirs publics ont mis en place une mesure visant à faciliter la scolarisation dans le système éducatif national des enfants et des jeunes revenant au Mexique. Ces derniers seront autorisés à s'inscrire dans l'enseignement élémentaire et secondaire sans avoir à produire de certificats de naissance ou d'études.

En novembre 2015, le Mexique a accueilli la conférence régionale consacrée aux migrations. Cette réunion a rassemblé les autorités migratoires gouvernementales de 11 pays, allant du Panama au Canada, au niveau vice-ministériel.

Un programme ad hoc de régularisation des immigrés temporaires a été mis en place en 2015. Pour pouvoir bénéficier de cette mesure, les ressortissants étrangers doivent être entrés dans le pays avant novembre 2012. Ceux qui obtiendront un permis de résidence temporaire seront en mesure de faire une demande de permis de travail.

Pour en savoir plus

www.politicamigratoria.gob.mx

www3.inegi.org.mx/sistemas/temas/default.aspx?s=est&c=17484

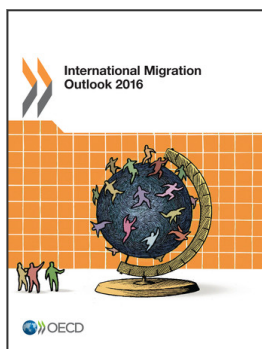
Tendances récentes des flux et des effectifs de migrants

MEXIQUE

Flux migratoires d'étrangers <i>Définition nationale</i>	2005	2010	2013	2014	Moyenne		Milliers			
					2004-08	2009-13	2014			
<i>Pour 1 000 habitants</i>										
Entrées	0.1	0.2	0.5	0.4	0.1	0.3	43.5			
Sorties			
Entrées d'étrangers par catégorie <i>Statistiques de permis de résidence (données standardisées)</i>	Milliers		Distribution (%)		10 principales nationalités en % des entrées d'étrangers 					
	2013	2014	2013	2014						
Travail	16.6	10.3	30.5	23.7						
Famille (y compris la famille accompagnante)	19.2	21.0	35.3	48.4						
Humanitaire	0.2	0.3	0.4	0.8						
Libre circulation						
Autres	18.4	11.8	33.8	27.1						
Total	54.4	43.5	100.0	100.0						
Migrations temporaires	2005	2013	2014	Moyenne 2009-13						
	<i>Milliers</i>									
Étudiants	5.1	7.4	10.7	5.5						
Stagiaires						
Vacanciers actifs						
Travailleurs saisonniers	45.5	15.2	15.4	25.1						
Personnel transféré au sein de leur entreprise						
Autres travailleurs temporaires	41.3	32.6	40.7	36.9						
Entrées de demandeurs d'asile	2005	2010	2013	2014	Moyenne		Niveau			
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				2004-08	2009-13	2014			
	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1 520			
Composantes de la croissance de la population	2005	2010	2013	2014	Moyenne		Milliers			
	<i>Pour 1 000 habitants</i>				2004-08	2009-13	2014			
Total	11.8	12.5	11.3	10.9	12.4	12.1	1 307.1			
Accroissement naturel	16.3	14.1	13.3	13.0	15.8	13.9	1 561.1			
Solde migratoire et ajustements statistiques	-4.5	-1.6	-2.0	-2.1	-3.5	-1.8	-254.0			
Effectifs de migrants	2005	2010	2013	2014	Moyenne		Milliers			
	<i>En % de la population totale</i>				2004-08	2009-13	2014			
Personnes nées à l'étranger	0.5	0.8	0.8	0.8	..	0.8	940			
Population étrangère	..	0.2	..	0.3	326			
Naturalisations	2005	2010	2013	2014	Moyenne		Niveau			
	<i>En % de la population étrangère</i>				2004-08	2009-13	2014			
	..	0.8	1.2	1.0	2 341			
Résultats sur le marché du travail	2005	2010	2013	2014	Moyenne					
	<i>Emploi/population (%)</i>				2004-08	2009-13				
Hommes nés dans le pays de résidence	80.7	77.8	78.3	78.2	80.7	78.2				
Hommes nés à l'étranger	70.9	67.4	68.2	67.7	72.4	66.4				
Femmes nées dans le pays de résidence	41.8	43.5	45.0	44.3	43.1	44.1				
Femmes nées à l'étranger	38.5	31.8	39.0	39.9	35.6	36.8				
<i>Taux de chômage (% de la population active)</i>										
Hommes nés dans le pays de résidence	3.5	5.6	5.1	5.0	3.6	5.4				
Hommes nés à l'étranger	3.3	6.8	6.9	7.2	3.9	6.8				
Femmes nées dans le pays de résidence	4.0	5.5	5.1	5.0	4.1	5.3				
Femmes nées à l'étranger	2.8	6.7	6.8	6.1	5.7	7.0				

Les notes et les sources figurent à la fin du chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933394826>



Extrait de :
International Migration Outlook 2016

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Mexique », dans *International Migration Outlook 2016*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/migr_outlook-2016-30-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.